



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Délabrement de l'infrastructure du quai du commerce de Saint-Pierre

Question orale n° 261

Texte de la question

M. Stéphane Lenormand alerte M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur le délabrement de l'infrastructure portuaire à Saint-Pierre-et-Miquelon. Tout d'abord, pour rappel, il s'agit du dernier port d'État et d'ailleurs du seul port français en Amérique du nord, qui plus est à proximité de la zone arctique, que les bâtiments de la marine nationale utilisent pour leurs missions de souveraineté, mais surtout qu'il s'agit pour une île d'une infrastructure vitale, pour assurer son approvisionnement et son développement économique. Depuis plus de 30 ans, il a été laissé à l'abandon par l'État. Les derniers rapports d'expertise estiment sa simple remise en état à environ 100 millions d'euros. Aussi, depuis plus de 2 ans, les différents ministres successifs, à savoir des transports, des outre-mer et de l'intérieur, ont été alertés sur l'urgence d'intervenir sur ce quai du commerce de Saint-Pierre, qui est déjà fermé sur une bonne moitié. Alors que l'autre partie fonctionne et reçoit chaque semaine les différents conteneurs, son état est tout autant préoccupant : la différence est de 1,2 millimètre sur l'épaisseur de palplanche. Ainsi les services de l'État à Saint-Pierre-et-Miquelon sont parfaitement informés de la situation et disposent d'un dossier technique complet sur les travaux à réaliser afin d'éviter une catastrophe. Ces travaux d'urgence sont estimés à 19 millions d'euros, répartis sur deux ou trois exercices budgétaires. Pas de quoi plomber le déficit de l'État. Aussi, lors de son audition du 4 février 2025, M. le ministre, en annonçant une somme de 13 millions d'euros affectée à la rénovation de ce quai du commerce, a fait naître enfin un espoir pour tout le territoire et ses élus. Or il s'avère que M. le ministre lui-même et ses services ont confondu ces 13 millions d'euros avec les travaux en cours du port de Miquelon, qui sont inscrits dans le contrat État-région. C'est pourquoi, aujourd'hui, c'est avec colère qu'ils constatent qu'aucune décision n'a été prise après 2 ans de relance. Aussi, ils en déduisent que les gouvernements successifs ont sciemment fait traîner les choses et sont conscients qu'à tout moment ce quai peut lâcher, que le territoire sera alors en grande difficulté pour être approvisionné et que les coûts pour le réparer seront encore plus onéreux. De surcroît, ils estiment que si l'ensemble des dossiers sont suivis de cette façon, cela reste très inquiétant pour la France. D'autant qu'à chaque venue de ministre sur le territoire, il est dit : « Quelle chance pour la France d'avoir les outre-mer et d'être présent sur tous les océans ». Aujourd'hui ils constatent tout simplement que la France n'est pas en capacité de sauver son dernier port d'État à la sortie du Golfe du Saint-Laurent. Aussi, alors qu'à Saint-Pierre-et-Miquelon les ancêtres étaient bretons, normands et basques, avec une tête dure, les habitants du territoire restent déterminés et aimeraient connaître son analyse de la situation et ses prochaines décisions en la matière. Il souhaite connaître les perspectives à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Lenormand](#)

Circonscription : Saint-Pierre-et-Miquelon (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 261

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 mars 2025